

## **OIDP, 26 novembre 2007**

J'ai été fortement touché par les propos de Paul Blanquart qui nous a prévenu, nous a dit combien étaient liés le dessin d'une ville et le dessein de sa société, et comment le dessin d'une ville, fondé sur le dessein social, a pour principal objet de "faire commune", de faire tenir les individus dans une cohésion sociale, un contrat social, on pourrait dire, comme a su si bien le dire la "politique de la ville", un contrat de ville.

Quelle forme prend la ville depuis quelques décennies ? Pour aller vite, la ville n'utilise plus que deux grandes figures.

La première est l'espace des déplacements, forme urbaine de la fluidité, de la grande circulation, de l'écoulement. Vous connaissez ces nouvelles formes urbaines qui tentent de se faire passer pour espace public mais qui ne sont que vides minéraux dont les principales caractéristiques sont d'être sans obstacles, lisses, fortement signalées et que seuls les skateurs, les rollers et autres surfeurs peuvent détourner pour en faire un espace ludique. Ces espaces nous redisent en permanence qu'il convient de circuler, seul, rapidement, vers nos activités individuelles et commerciales...

La seconde est son alter ego, c'est la figure de la résidence. Il s'agit de construire une ville de l'intime, de la famille, de l'espace privé, protégé, à l'abris de la ville. Les caractéristiques principales de cette forme urbaine sont l'impasse, la barrière, la caméra. Dans les quartiers d'habitat social, les bailleurs se sont tous précipités vers ce nouveau concept de la résidentialisation. Et peu à peu ils transforment la ville de banlieue en un patchwork redessiné par les vendeurs de clôture.

Je vous laisse argumenter sur les conséquences d'une ville ne fonctionnant plus que sur ces deux figures, et en particulier pour ce qu'elles induisent comme risque d'éclatement, d'exclusion, de cloisonnement et de rejet des plus fragiles de notre corps social, je veux parler des pauvres, des étrangers, des jeunes, des enfants, des vieux, des chômeurs, des handicapés... souvent assignés à résidence hors de la ville de la mobilité qui n'a pas su poser l'espace public, c'est-à-dire l'espace d'accueil de tout les publics, en exigence première.

Quel est donc le dessein social à l'origine d'un dessin urbain pareil ? Il est fondé, porté, réalisé par une démocratie représentative qui tremble et se fissure de toute part, qui perd sa légitimité d'année en année, qui regarde trente ans d'augmentation de l'abstention et du vote extrême

ronger ses fondations de légitimité. La représentation populaire n'existe plus puisque la classe des élus n'est plus issue du syndicat mais d'une culture familiale, à gauche comme à droite, dans laquelle on finit par voir des élus de père en fils, excluant tout ascenseur politique pour les couches populaires.

En parallèle, toute résolution sociale par le collectif a été dévalorisée au profit d'un traitement social individuel par un état-providence dont chacun voit aujourd'hui les limites, en particulier pour ceux qui sont restés en bas de leur échelle sociale, avec "un ascenseur définitivement en panne au sous-sol et qui sent la pisse", comme dirait Djamel.

Voilà la question principale de notre époque : arriverons-nous à reconstruire un contrat social crédible qui assure la cohésion de notre société ou laisserons-nous la société se parcelliser en catégories fermées les unes aux autres, jusqu'à construire un retour à une barbarie tribale ?

Mais comment faire commune, comment reformuler un dessein de société dans la complexité de notre monde ?

Ma conviction est que ce dessein ne peut plus se formuler par des idéologies descendantes. Il faut accepter, au risque de voir s'amplifier de façon exponentielle les dislocations, de reconstruire un contrat social à partir de la base, de chacun, à partir de l'usage, de la vie quotidienne, et surtout sur la responsabilité et l'engagement de tous, en particulier de ceux qui ne sont pas pris en compte par l'intérêt général. Il faut coproduire un nouveau contrat social, Paul Blanquart dirait un nouveau dessein social.

Voilà donc une mission d'envergure pour le mouvement participatif comme pour le développement social urbain. Est-il capable de reformuler un contrat social fondé sur le territoire et la base, porté par les territoires et la base, dont les territoires et la base seront les garants, les responsables, les fondateurs et les réalisateurs ?

Quand on écoute l'avis (nouveau, mais bien nécessaire) des chercheurs sur les processus de participation, on se dit qu'il est bien difficile de croire qu'un mouvement aussi mal emmanché peut agir efficacement vers de tels objectifs. Justement ce sont les plus éloignés qui ne sont pas acteurs de la participation. Justement le nombre de participants ne compte pas sociologiquement. Justement, de nombreuses expériences contribuent à amplifier les suspicions et multiplier les désabusés...

Avant de sombrer dans la dépression, je voudrais qu'on vérifie que les

nouvelles évaluations portées par nos nouveaux chercheurs sont bien à l'échelle de ce qu'elles mesurent. Est-ce que les moyens ont été mis dans la construction des projets participatifs pour impliquer les plus éloignés, pour mobiliser une grosse proportion de la population ? Avons-nous placé l'initiative au bon endroit pour pouvoir vaincre la suspicion ?

En effet, s'il paraît naturel aujourd'hui de lier le mouvement participatif à la politique et au renouveau démocratique, cet objectif est particulièrement récent. Nous avons vécu de nombreuses années où ces processus devaient au contraire affirmer toute neutralité avec la politique, où énoncer simplement l'idée d'une "participation citoyenne" était un acte de courage rarement compris en particulier des acteurs de ces processus. Aussi, nous continuons de fonctionner à l'échelle des dispositifs des années 90 qui pour la plupart étaient portés par l'exception de la politique de la ville. Même si la loi Vaillant et quelques autres ont fait entrer la participation dans le droit commun, l'échelle d'intervention du projet n'a pas vraiment changée. On n'a pas pris la mesure, on continue de tester, de "risquer mais pas trop", dans la proximité et avec sans doute beaucoup de conviction, mais sans moyens.

Sommes nous convaincu que le mouvement participatif porte en lui un espoir de reformulation du contrat social, du contrat de ville pourrait-on dire ? Alors, mettons les moyens, proposons un projet à l'échelle des enjeux. Si la participation est un rempart à la barbarie, ne construisons pas avec du papier ! Est-ce qu'à la découverte d'un vaccin contre un fléau de santé publique on propose aux populations de venir se faire vacciner en venant un soir par mois dans une réunion annoncée par un tract mal formulé et posé sur la vitrine d'une maison de quartier fréquentée uniquement par ses habitués ? Est-ce qu'on va là aussi demander à Monsieur le Maire de gagner la confiance des familles en lui demandant de faire la piqûre lui-même ? On pourra alors sans doute faire le même genre d'évaluation déprimante et constater que le vaccin n'est pas adapté au problème.

Si l'objectif est de toucher les plus éloignés, de mobiliser le plus de personnes, de donner du crédit, de la valeur à ces processus, alors faisons le. La mobilisation du plus grand nombre passe par des moyens qu'on connaît, qui sont les grands médias. La mobilisation des plus éloignés nécessite une action importante des relais, des associations de terrain et à besoin des moyens du développement social. Le crédit et la valeur passe sans doute par une redéfinition de la proposition de participation. Il me semble que l'institution, la collectivité locale ne peut être l'unique force invitante. Il convient sans doute d'accepter que la société civile soit chargée d'organiser, d'initier ces espaces de

débat. On ne peut proposer des lieux de délibération dont l'existence, le devenir sont tenus par l'institution sans semer le doute. C'est sans doute à la société civile de s'organiser, avec les moyens publics, pour faire exister ces lieux de délibération. Saurons-nous convaincre les élus et les institutions qu'ils ont besoin, pour refonder leur légitimité, d'espaces de délibération indépendants d'eux qui les interpellent et leur proposent la reformulation du contrat social ?

Reste que le principal gisement d'expérience et d'innovation qui peut appuyer ce renouveau social est principalement dans l'histoire récente de la politique de la ville. Si les GAM ont pu être considéré comme les premiers inspireurs du mouvement participatif, on doit principalement aux villes de banlieue et aux équipes "politique de la ville" une continuité d'expérimentation et une relative maturité. Il ne pouvait en être autrement. Les principaux territoires victimes des conséquences décrites précédemment sont les banlieues. La mobilité y est la plus difficile. La pauvreté s'y concentre. Comme la jeunesse. L'intégration culturelle et sociale y est la plus complexe. Bref, la banlieue est à la marge de l'intérêt général. Si ailleurs l'école, les routes, les trains, les logements, les droits, la police sont approximativement normaux, ils ne sont plus qu'en lambeaux dans la banlieue.

« Là où est le danger croit aussi ce qui sauve » (Hölderlin)

« La compréhension que les mécanismes produisant l'inégalité et l'exclusion ne peuvent pas être déconstruits par le haut ou par des systèmes de prise de décision externes au pouvoir constituant des populations locales.../...La mobilisation démocratique et productive des territoires comme voie de transformation sociale.»

Les lieux de partenariat, de coopération entre une population et la collectivité locale : la banlieue.

Des lieux de coproduction du projet urbain entre des concepteurs archis, urba, paysagiste et des habitants : la banlieue.

Des lieux de parole, de débat, d'affrontement mais aussi de résolution entre des élus et des jeunes : la banlieue.

Des lieux de création artistique fondés et inspirés par la vie quotidienne et impliquant des populations populaires : la banlieue.

Des lieux d'invention de solutions collectives sur l'insertion, sur l'éducation, sur la prévention de la délinquance, la banlieue.

Et donc des lieux d'innovation sur la démocratie, la banlieue.

La banlieue doit gérer tous les dysfonctionnements. Pas de vote des populations étrangères, et une grosse démographie étrangère. Principal lieu des votes extrêmes et de l'abstention.